



LA VILLETELLE

Etang de La Marchette

Ouverture de la pêche le 14 avril 2019.

Fermeture générale le 4 novembre 2019.

Lâchers de truites pour l'ouverture et les 4 mai 2019 et 8 juin 2019.

Fermetures exceptionnelles :

le 2 mai 2019 à 17 heures et le 3 mai toute la journée,

le 6 juin 2019 à 17 heures et le 7 juin toute la journée,

et le 29 juin 2019 toute la journée.

Tarifs des cartes de pêche

	Personnes de la Commune	Personnes extérieures
Carte à l'année	40 €	60 €
Carte à la journée (+ 10 ans)	4 €	6 €
Carte à la journée (- de 10 ans)	3 €	3 €



Possibilité de louer :

l'abri de loisirs pour 50 € les 24 heures

l'abri et l'étang pour 120 € les 24 heures.



Site calme et spacieux avec des endroits ombragés
et des tables pour pique-niquer.

Vente des cartes au Bar-Tabac-Station-service ou à la Boulangerie en cas de fermeture.

Renseignements à la mairie : 05.55.67.33.70